

[Accueil](#) / [Economie](#) / [Aéronautique](#) / [Aéroport Toulouse Blagnac](#)

Nuisances de l'aéroport de Toulouse : au sud, les riverains crient victoire

ABONNÉS 



Aéroport Toulouse Blagnac, Aéronautique, Haute-Garonne

Publié le 05/07/2020 à 05:05 , mis à jour à 09:39

L'arrêt de l'expérimentation de nouvelles trajectoires aériennes au sud de Toulouse aux abords des coteaux de Pech David, qui a été annoncé cette semaine par le préfet Etienne Guyot, est accueilli avec satisfaction par le collectif contre les nuisances aériennes de l'agglomération toulousaine (CCNAAT). "Cette modification, élargissant le rayon de virage des avions, sous couvert de sécurité, visait en fait à augmenter la fréquence des décollages depuis notre aéroport, souligne le collectif. La préfecture explique clairement que c'est bien la baisse du trafic qui a déterminé la direction générale de l'aviation civile (DGAC) à retirer la procédure. Nous nous satisfaisons de cette décision, fruit de la mobilisation des riverains de l'aéroport et des élus concernés, mais nous resterons vigilants sur un retour à la procédure précédente". La préfecture reconnaît de son côté que malgré les phases d'informations et d'échanges avec les élus et les associations de riverains, il subsiste des critiques et précise les raisons de l'arrêt des tests. "Aujourd'hui, la crise sanitaire que connaît notre pays a un impact drastique sur le trafic aérien et le nombre de mouvements d'avions à l'aéroport de Toulouse-Blagnac est réduit à quelques vols par jour. Il est probable que le trafic ne reprendra que très progressivement et, de ce fait, l'environnement dans lequel s'exerce le contrôle de la circulation aérienne est radicalement changé. La période à venir sera mise à profit pour reprendre les études, analyser les vols et tirer les leçons des phases successives de l'expérimentation, et travailler avec les compagnies aériennes, de façon à pouvoir proposer à la concertation, quand le moment sera venu un nouveau dispositif d'expérimentation". Un discours qui laisse le collectif très dubitatif sur la méthode. "La DGAC refuse de comprendre qu'il faut reprendre à zéro le dossier des procédures de décollage et cesser les petits arrangements à la marge qui ne font qu'augmenter la défiance générale", plaide-t-il, en dénonçant "un abus de droit et de position par la DGAC",

notamment sur l'expérimentation menée au nord "sans analyse d'impact sur les seuls documents de référence en vigueur, le Plan de Gêne Sonore et surtout sur le Plan d'Exposition au Bruit". Et de conclure : "Les Toulousains méritent mieux que ces petits arrangements entre décideurs et demandent à être eux aussi maîtres de leur destin".



La Dépêche du midi

[VOIR LES COMMENTAIRES \(3\)](#)

Taboola Feed

Proche de Toulouse : appartements neufs disponibles ! 3 résidences à découvrir avant le 26/07

Nexity Immobilier Neuf | Sponsorisé

Occitanie : la nouvelle méthode d'isolation des maisons financée par l'Etat rend fou les français !

Programme Isolation | Sponsorisé

La petite fille de Brigitte Bardot es sa copie crachée

Lawyers Blvd | Sponsorisé

L'astuce pour retrouver un PC performant !

pchelpsoft.net | Sponsorisé

Vous êtes autorisé à faire tout ce que vous voulez dans ce jeu

GoT PC Game | Sponsorisé

Des remises exceptionnelles sur le stock disponible

SEAT | Sponsorisé

Nouvelle Opel Corsa, élue Best Buy Car of Europe !

Opel France | Sponsorisé

Le patrimoine de Patrick Juvet nous ferait presque verser une larme !

Trading Blvd | Sponsorisé

[Galerie] Ces photos de Kate Middleton prouvant une fois de plus quel style incroyable elle a !

dailybreak.co | Sponsorisé

Les contribuables nés après 1960 payant +2500€ d'impôts vont apprécier le dispositif, faites le test !